







Localisation



Avenues Alexandre Ansaldi / Georges Braque

SOUS-SOL

R-1 Bâtiment A/B

— Place Catégorie B au sens de la NF P90-120



Place PMR

HABITAT

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visitée, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber. Les seuils sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes techniques.
Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de sa lle de bain / salle d'eau et kitchenette)

Indice: Date: 04/10/2022